

Le mouvement écologiste et l'écologie politique « Penser globalement - Agir localement »

Cette devise, adoptée depuis par les écologistes et les altermondialistes, a été forgée semble-t-il dès les années 1930 par Jacques Ellul, pourfendeur de la société technologique et un des précurseurs, en France, de la pensée écologiste.

C'est dans ce courant anti-industriel et dans le refus d'une société où l'on gaspille des ressources et l'on produit de la pollution qu'allait naître le mouvement.

Celui-ci a pour origine la prise de conscience de la finitude du monde et de la rareté des ressources, entraînant une critique de la technicisation et du productivisme agricole et industriel auxquels il est reproché d'engendrer à la fois gaspillage et pollution, premiers effets visibles de la crise environnementale.

Là-dessus se greffe, dans les années 1960, la critique de la société de consommation qui mènera bien plus tard, au fil des crises économiques se succédant depuis le milieu des années 1970, à la réflexion sur une société en décroissance, ayant pour but de réduire la consommation dans le cadre d'une redéfinition des rapports sociaux.

A partir de la même époque, la décolonisation aidant, on assiste à l'émergence du débat sur la redéfinition du partage des ressources au niveau planétaire, qui débouche sur le Tiers-mondisme en ce qui concerne les relations économiques internationales.

Dans le domaine des relations internationales, le pacifisme non-violent d'origine écologiste des années 1970 (« mieux vaut rouges que morts », « ni Pershing, ni SS-20 ») prend le relais du pacifisme traditionnel qui s'insérait dans la logique géopolitique des deux blocs depuis 1945.

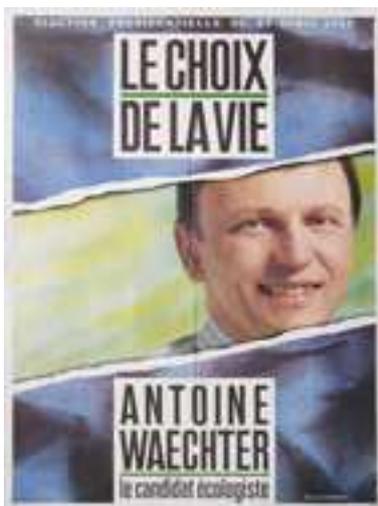
Parallèlement, le mouvement n'a cessé de réfléchir sur ses thématiques premières, celles liées à l'environnement, qui débouchent sur l'idée de la réduction de l'empreinte écologique, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie et des transports.

L'écologisme, ou écologie politique est donc un système de pensée complexe, qui dépasse, et de loin, son cadre d'origine.



© Yann Wehring

L'écologie politique en France



Affiche officielle d'Antoine Waechter, candidat écologiste aux présidentielles de 1988
Coll. BDIC/MHC, D.R.

Pendant une trentaine d'années, jusque au tournant du siècle, la mouvance écologiste pouvait aisément se diviser entre d'une part, les protecteurs de la nature (nettoyant les plages, protégeant les ours, les espèces marines, etc.) et d'autre part, les écologistes politiques (candidats aux élections, animant des groupuscules aussi nombreux que clairsemés). Pour les partis traditionnels, loin de constituer une force politique, la sensibilité environnementaliste représentait une catégorie d'électeurs pouvant faire l'objet d'opérations de « saupoudrage » pré-électoral, à l'instar des chauffeurs de taxi, des bouilleurs de cru ou des buralistes.

Les luttes antinucléaires ont été les premiers éléments catalyseurs de cette mouvance : il s'agissait à la fois de s'opposer à une nuisance environnementale paraissant concrète et à un pouvoir politique qui s'en faisait le fervent promoteur. Des partis politiques ont fini par émerger de ce tissu de mouvements et d'associations en parvenant tant bien que mal à atteindre une masse critique leur permettant d'exister au sein des institutions. Cette évolution a nécessité, chez les écologistes,

l'élargissement de leur discours aux thématiques sociales et économiques plus générales. En parallèle, les partis traditionnels ont dû englober les thématiques environnementales dans leurs propositions.

Aldo Battaglia, BDIC – Service archives